

## **Corpus, Diachronies, Formes**

**Françoise Laurent et Anne-Sophie Gomez**

Les trois termes de ce titre désignent des problématiques susceptibles d'être abordées tant séparément que de manière articulée et interdisciplinaire. La question des corpus est posée comme une véritable problématique qui n'induit rien d'évident, mais qui est une recherche en soi, qui pourra déboucher sur la constitution de bases de données, éventuellement en partenariat avec les études menées par les historiens de l'art dans le prochain contrat.

Le terme « corpus » recouvre des conceptions différentes, en relation avec les approches spécifiques à chaque domaine d'étude. Dans son acception générale, le terme désigne un recueil de pièces ou de documents concernant une même matière, une même discipline ou un même auteur. Mais il se spécifie suivant les domaines de la connaissance. Par exemple, en droit, le terme renvoie au *corpus juris*, au corps de droit romain ; en physique à la « particule » qui constitue la matière ; en Sciences du langage, à un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique ; en littérature (générale et comparée), à une collection de textes présentant une certaine unité d'époque et de genre, où se rapportant à un même auteur. Définir le concept engage donc à s'interroger sur ce qu'est un corpus littéraire. Les corpus peuvent être constitués de textes, mais aussi d'unités de langue (phrases, mots, phonèmes, etc.), de témoignages oraux (enregistrements, transcriptions), etc. Peut se poser avec la question des corpus celle des sous-corpus. Les outils de la MSH pourront servir de base technique pour créer un site d' « humanités numériques », où le corpus serait non seulement offert à la consultation mais mis en relation avec d'autres textes, ou d'autres instruments à élaborer.

Concernant la constitution des corpus, on pourra notamment s'interroger sur le mode de recension des principaux critères de classification des corpus, les méthodologies conditionnées par la nature du corpus (écrits vs oral), le caractère fermé ou ouvert du corpus, le choix entre ceux qui sont formés par des éléments représentatifs et ceux qui se veulent exhaustifs, la classification au sein du corpus : ordre chronologique, etc., l'utilité des corpus...

La diachronie est partie prenante de cette interrogation sur les corpus, qui peuvent aussi se penser en synchronie, mais qu'une approche diachronique permet d'aborder de manière dynamique.

L'analyse des « formes » impliquera globalement l'étude des littératures dans leurs rapports avec leur temps ainsi que dans leur réception de l'Antiquité à l'époque contemporaine dans un souci d'interdisciplinarité. Les formes seront envisagées dans une acception large embrassant la poétique, la rhétorique, la stylistique, et la mise au jour des influences réciproques entre la poésie, la rhétorique et la stylistique, les genres littéraires à suivre en diachronie, l'analyse des mythes et de leur réécriture, l'étude d'une figure en diachronie (exemples : les empereurs romains, les saints, la figure du perdant de l'Antiquité à nos jours, les relectures chrétiennes de l'Antiquité), l'interaction des figures avec la société, les arts et la littérature.